



Règlement Interne 2026/2027:

Inscription :

- L'inscription à un cours n'est validée qu'une fois la fiche d'inscription complétée et signée.
- Toute personne souhaitant suivre un cours d'essai devra nous communiquer ses coordonnées (nom, prénom, adresse mail et/ou numéro de téléphone).

Cours d'essai et abonnement :

- Tous les cours sont payants.
- Les cours d'essai et abonnements sont à payer avant le début du cours (cfr document « tarifs »)
- L'école fonctionne par abonnement semestriel (deux paiements par année académique). **Chaque semestre comporte 15 cours.** Les paiements sont à faire en une fois. Dans le cas où un élève suit plus de deux cours ou si plusieurs membres d'une même famille suivent des cours, il est exceptionnellement possible de payer en deux fois. Dans ce cas, prenez contact avec l'école pour discuter des modalités.

Cours annulés par l'école :

- L'année comporte 30 semaines de cours. En cas d'annulation d'un cours par l'école, ceux-ci seront rattrapés (en priorité) durant la semaine de récupération prévue à la fin de chaque semestre.
- En cas d'annulation de cours pour cause extérieure à l'école ou en cas de force majeure (attentats, intempéries, épidémies...) l'école n'effectuera pas de remboursement et ne sera pas tenue de rattraper ou postposer le cours.

Absences aux cours :

- Merci de communiquer vos absences prévues afin de faciliter notre organisation.
- En cas d'absence, l'élève a un mois pour récupérer son absence en assistant à un autre cours.
- Les abonnements ne sont pas remboursables sauf en cas de certificat médical d'incapacité prolongée (min. 1 mois). Dans ce cas, les cours pourront être remboursés à hauteur de 50% (ou rattrapés en suivant d'autres cours ou reportés sur l'abonnement suivant).

Retard de paiement:

Tout retard de paiement de deux semaines, entraînera l'exclusion temporaire de l'élève au cours.

Les cours :

- Les élèves de claquettes veilleront à vérifier que les vissees ne dépassent pas des fers des chaussures de claquettes afin de ne pas endommager le sol.

- Les enfants doivent être capable de faire leurs lacets (ou avoir des chaussures à élastiques/scratch).
- Les enfants en bas âge faisant des claquettes devront être prêts au début du cours. Les chaussures doivent donc être mises et lacées par les parents.
- Les élèves veilleront à être ponctuels, c'est-à-dire prêts 5min avant le début du cours.
- Il est recommandé de porter une tenue souple et d'avoir de l'eau au cours.
- Il est interdit de manger dans les salles de danse.
- Les élèves arrivant en retard seront responsables de leur échauffement.

Les tapis et autres accessoires :

- Dans les salles nécessitant de dérouler un tapis de danse, les élèves sont invités à aider à la mise en place du tapis et au rangement de celui-ci en début ou fin de cours.
- L'entraide est souhaitée pour tout accessoire à mettre en place ou à ranger dans la salle en début ou fin de cours.

Vestiaires :

- Les vestiaires sont mis à disposition. L'école décline toute responsabilité en cas de perte, dommage ou vol.

Remplacement :

- L'école se réserve le droit de remplacer le professeur absent/malade sans préavis afin que le cours ait bien lieu.

Photos et vidéos :

- L'école se réserve le droit de prendre des photos et vidéos lors des cours, stages, événements et spectacles, et de les diffuser.
- Les personnes ne souhaitant pas apparaître sur les photos et vidéos prises aux cours sont invitées à se mettre sur le côté lorsque celles-ci sont prises. Il n'est pas possible de faire cette distinction lors d'événements et de spectacles.

Spectacles et événements:

- Lors des spectacles et autres événements, l'utilisation d'un déodorant est demandée afin de garantir le confort de l'ensemble et de préserver les costumes..
- Lorsque les tenues ou costumes des adultes laissent les aisselles visibles, ceux-ci veilleront à ne pas avoir de poils apparents, afin de préserver l'uniformité visuelle. (par exemple en portant une tunique couleur chair par dessous)
- Dans le cas d'un spectacle à thème / d'époque, des adaptations supplémentaires pourraient être spécifiées afin d'éviter tout anachronisme et préserver la cohérence artistique.

Tarifs :

Cours d'essai :

45min => 10€

1h et 1h15 => 15€

3h15 => 35€

1h cours particuliers danse : 50€/ 1pers – 60€/ 2 pers

1h cours particuliers chant : 50€/ 1pers – 60€/ 2 pers

Chant indiv: 30min => 35€

Abonnement semestriel (15 cours) :

(Septembre à Janvier/ Février à Juin) - Assurance incluse

45min/sem => 150€

1h/sem => 180€

1h15/sem => 210€

Chant individuel: 30min/sem => 450€ (ou 2X230€ si paiement étalé)

Chant individuel: 1h/sem => 720€ (ou 3x250€)

Chant semi-collectif (2 participants): 1h/sem => 750€ ,soit 375€/élève
(ou 2x195€ pour chacun des deux participants)

*Location de chaussures de claquettes=> +30€/semestre

**Achat de chaussures de claquettes possible via l'école.

Conditions :

Inscription à deux cours hebdomadaires et plus = -10%

Réduction de 10% pour toute inscription de minimum 3 personnes de la même famille.
(Offres cumulables)

Dans le cas où l'élève fait un ou deux cours d'essais durant l'année, ceux-ci seront ensuite déduits de l'abonnement.

Spectacle/ événement:

Lors des spectacles, l'élève s'engage à participer aux frais de costumes et/ou répétition et/ou technique à hauteur de 15€/cours par spectacle. Dans le cas où l'élève suit deux cours ou plus, il devra participer à hauteur de 5€ par cours supplémentaires suivis.

L'école se réserve le droit de demander une participation supplémentaire aux frais en cas de répétition(s) additionnelle(s).

Paielement :

-Sur place **avant** le début du cours :

=> Dans une enveloppe contenant le montant exact et mentionnant votre nom, prénom et cours suivi(s).

-Par virement, **avant** le premier cours :

En mentionnant votre nom, prénom+ cours (ex : Rey Nina Abo claq déb)

IBAN :

Move & Tap ASBL

BE 64068907068952

Récapitulatif:

Volume des cours suivis	Tarif abonnement semestriel	Communication virement ou sur l'enveloppe:
45min	150€	ex: Nom+prénom+ Abo Eveil au chant
1h	180€	ex: Nom+prénom+ Abo Théâtre
1h15	210€	ex: Nom+prénom+ Abo Claq Moyen
Chant indiv 30min	450€	ex: Nom+prénom+ Abo Chant 30min
Chant indiv 1h	720€	ex: Nom+prénom+ Abo Chant 1h

Lieu des Cours:

WSL Salle 1: Shopping lindthout - rue Batonnier Braffort, 1200 BXL

WSL Salle 2: Villa Montald, ch. de Roodebeek 270, 1200 BXL

Etterbeek: Av. des Volontaires 140, 1040 BXL

Move & Tap: Horaire 2026-2027:

MARDI :		MERCREDI :		JEUDI :	
Woluwe 1	Etterbeek	Woluwe 1	Etterbeek	Woluwe 2	Etterbeek
17-21h30 Chant Pop/ Com. Musicale: Cours individuel Liste d'attente	17h50-19h05 Claquettes Moyen	13h45-14h30: Eveil Musical 4-6 ans	14h- 18h45 Chant Pop/ Com. Musicale: Cours individuel Liste d'attente	14h- 16h Chant Pop/ Com. Musicale: Cours individuel	16h30-17h30 Comédie Musicale 7-12 ans
	*19h10-20h10: Masterclasses/ cours particuliers/ répets	14h40-15h25: Petits Comédiens 4-6 ans	18h50-19h50 Claquettes Débutants	16h10-17h10 Chant Collectif Pop Kids 7-12ans	17h30-18h30 Théâtre 7-12 ans
	20h20-21h35: Claquettes Débutant-Avancé		20h-21h15 Claquettes Inter/Avancé	17h10-18h10 Chant Pop:Cours individuel	
				18h15-19h30 Pop'Hits: Chant Collectif Ados-Adultes	
Niveaux en claquettes: Débutant = 0 à 6 mois d'expérience Débutant-avancé = 1 à 2 ans d'expérience Moyen = 2 à 4 ans d'expérience Inter/avancé = Minimum 4 ans d'expérience *Chant individuel = Tout âge/Tous niveaux *Les niveaux sont donnés à titre indicatifs et dépendent du parcours de chacun. Infos et inscriptions: www.moveandtap.com					

Calendrier des Cours:

